



Le samedi 20 janvier 2018, les participants à l'assemblée générale de l'association ont été invités à délibérer dans les locaux de la mairie de Grisy -les-Plâtres entre 10h00 et 12h30 sur les différents points de l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

- Accueil, remise d'un bulletin de préinscriptions aux projets d'activités 2018 et recouvrement des cotisations 2018 (Membre actif : 5€ - Membre bienfaiteur : 15€ - Donateur : montant libre au-delà de 15€. Ces montants avaient été fixés lors de l'assemblée générale de l'association du 14 janvier 2017).
- Les vœux du bureau.
- Le rapport moral de l'association.
- Le rapport financier 2017.
- Point sur les adhésions et montants des cotisations 2019.
- Montant de la participation financière d'un non adhérent à une activité de JEV.
- Renouvellement des administrateurs.
- Programmation des activités de l'association en 2018 et date de l'assemblée générale de 2019.
- Questions diverses.
- 12h00 : verre de l'amitié.

Le 20 janvier 2018, l'association comptait 129 adhérents, à jour de leur cotisation 2017. Trente-quatre adhérents ont signé la feuille d'émargement, remise à l'entrée dans les locaux de la réunion ; ils ont présenté dix-huit pouvoirs d'adhérents ayant souhaité être représentés à l'assemblée générale.

RAPPORT MORAL 2017 DE L'ASSOCIATION.

Violette SORET, Présidente de l'association « Jardinons ensemble en Vexin » a dressé le rapport moral 2017 de l'association, qui suit.

Tout d'abord avant de vous lire le rapport moral de 2017, je tiens à vous présenter en mon nom, en celui du bureau et de toute cette équipe qui m'accompagne, qui fait un travail formidable, tous les vœux d'une bonne et heureuse année 2018 pour toutes et tous. Je fais le souhait que cette année soit riche de rencontres avec des personnes qui sont comme moi, comme vous, des personnes passionnées par la nature, par les fleurs, les arbres qui sont la richesse de cette terre : surtout protégeons là et respectons là. Je compte sur vous, pour parler de notre association et parrainer un ami ou une amie, un voisin ou une voisine pour que notre association grandisse encore.

Par rapport à toutes les activités proposées par l'association, cette année a été une très belle année pour nos sorties ; vous avez répondu présent à chacune d'elles. Je suis ravie que notre association remporte un vif succès et vous intéresse.

Tout d'abord la journée nationale de la « Nuit de la chouette » qui s'est déroulée le samedi 11 mars avec la participation de l'association « Connaître et protéger la nature de la vallée du Sausseron, Martine Baudin - maire de Berville - et la municipalité de Grisy- les-Plâtres.

Cette journée a remporté un vif succès auprès des enfants et des jeunes qui ont pu participer à un atelier de pelotes, voir un diaporama et exposer leur travail réalisé sur la chouette, au sein des activités périscolaires de l'école. 100 personnes ont participé à l'atelier et expositions de l'après -midi ; à la nuit tombante plus de 56 personnes, réparties en deux groupes, ont fait une sortie nocturne pour écouter les chouettes dans les bois de Grisy et de Berval. Merci à Martine et son association et à toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation. Nombre d'entre- elles ont été ravies et m'en parlent encore.

Le 3 juin 2017 : rendez-vous au « jardin du peintre André Van beek », situé à Saint Paul.

Les 22 personnes inscrites à cette visite-conférence ont pu découvrir et apprécier le magnifique espace de 1.5 ha réalisé par le peintre : il a apporté à son jardin les touches de couleurs de sa palette d'artiste. André Van Beek nous a guidés dans ce jardin extraordinaire qui peut se découvrir à chaque saison. Nous avons pu admirer les plans d'eau, les petites cascades, les massifs colorés, les insectes qui se régalaient, les canards qui étaient fiers de nous voir passer sur les ponts. Cette visite a été très appréciée. Nous avons pu déjeuner sur place dans cet endroit paisible avec notre pique - nique. Après le

repas, nous avons eu la possibilité de visiter la galerie du peintre où il a posé avec nous pour une photo. Très belle journée.

Le 23 septembre : départ en car de 26 personnes pour la découverte du « Jardin plume », jardin remarquable situé à Auzouville sur Ry près de Rouen.

Quel beau jardin ce « jardin plume » composé essentiellement de graminées et de vivaces où l'on découvre des allures contemporaines sur une superficie de 1,5 ha, en pleine campagne dans un verger normand typique, créé par Sylvie et Patrick Quibel en 1997. Nous avons passé là de très bons moments à admirer ce jardin, ses miroirs d'eau, ses graminées et ses vivaces de toute beauté, ses très beaux dahlias, ses pommiers couverts de pommes qui rappellent la Normandie. La matinée s'est achevée par de nombreux achats de végétaux et un déjeuner au restaurant « Le Puy d'antan » à Ry. Très beau village où nous avons été surpris du nombre important de ses commerces de proximité pour une cité de même dimension que Grisy. Après ce très bon repas retour vers Grisy.

Samedi 21 octobre, visite du potager de l'abbaye de Royaumont, où en prenant appui sur quelques plantes de la collection du Jardin des 9 carrés de l'abbaye, l'herboriste " Isabelle Hunault " a présenté à quelque trente adhérents les propriétés bienfaisantes des plantes aromatiques et médicinales, sources de bien-être pour les hommes au fil des siècles. A l'issue de cette découverte, dans la bibliothèque de l'abbaye, une tisane confectionnée à base des plantes du jardin nous a été proposée. Nous avons pu repartir avec quelques astuces, règles de cueillette et de séchage pour confectionner nos propres tisanes !

Isabelle Hunault continue à nous adresser des feuilles d'informations sur les fleurs sauvages ; le dernier en date l'if « arbre de vie, arbre de mort ».

L'après- midi s'est clôturée par une visite fouillée et instructive des différents bâtiments de l'abbaye, enrichie d'une présentation historique.

Belle journée à Royaumont où vous pouvez également aller au restaurant qui est ouvert dans les jardins de l'abbaye.

En ce qui concerne les ateliers

Comment acheter un végétal sain chez un pépiniériste, en l'occurrence « Verteligne », situé à Ennery où nous nous sommes rendus avec notre véhicule le 10 juin de 10 h à 12 h.

Cécile Ouptier de l'entreprise Chêne-Vert nous y attendait pour nous expliquer comment acheter un végétal sain. 22 personnes ont été accueillies. Nous avons pu ainsi découvrir cette belle pépinière qui propose un grand choix de plantes et d'arbres. Nous avons pu repartir avec quelques vivaces.

Merci aux Ets Verteligne pour leur accueil et merci à Cécile de nous avoir guidés et transmis ses conseils de professionnelle.

La découverte des orchidées sauvages du Vexin n'a pas pu avoir lieu avec l'association « Les amis du domaine de Villarceaux ».

L'atelier « La santé des plantes au jardin » organisé par le Parc régional du Vexin française (PNR) le 21 septembre dernier (chacun pouvait s'y inscrire directement) n'a pas fait l'objet d'un retour sur le nombre de participants

Fête de l'association qui a eu lieu le jour de la fête du village, le 9 septembre de 16 h à 20h

A l'occasion de la fête communale de Grisy-les-Plâtres, l'association a présenté dans l'Espace "André François " du Parc " Loisirs et sports » du village, un panel d'expositions thématiques sur :

- les insectes du territoire, les auxiliaires du jardinier, (Exposition de la mission " Développement durable et Biodiversité " de l'agglomération de Cergy-Pontoise)
- les adventices des rues de Grisy, repérées par le PNR et Claire C, ethnologue,
- les premiers clichés du concours photos de l'association, ouvert aux 129 adhérents de l'association. Trois personnes ont apporté des photos : Mme Nogent, avec la photo d'une orchidée sauvage découverte dans un espace herbeux à Grisy, Alain Rochette et moi-même avec des clichés pris à Berville dans le jardin de Martine Baudin, dans le « jardin du peintre », etc....
- l'herbier des jeunes de l'école réalisé lors des activités périscolaires.

Ces présentations ont été vues par environ une quarantaine de personnes : pas assez à mon avis par rapport à l'organisation en amont.

Je compte sur vous pour que le concours photo soit une réussite lors de l'exposition finale qui aura lieu le dimanche 22 avril prochain à Grisy-les-Plâtres, lors du marché aux fleurs de l'artisanat et du terroir (1000 visiteurs en 2017). Je vous rappelle que vous aurez à déposer vos photos en mairie de Grisy-les-Plâtres (conformément au règlement établi que vous trouverez sur le site internet du village dans la rubrique consacrée à l'association). Un jury composé de deux personnes sélectionnera vos clichés qui seront primés pour les plus réussis d'entre eux.

Pour mémoire par vos photos : il s'agit de mettre en exergue, *via l'image et sa légende*, des actions de terrain de l'association portant sur les principales valeurs de JEV qui sont de transmettre et de partager des connaissances sur la faune et les végétaux des jardins. Par exemples : la bourse aux plantes, la permaculture, l'insecte hôte d'une adventice de la rue où d'ailleurs, un coin de jardin, une plante, un hôte des jardins, symbole du territoire.

Bourses aux plantes intercommunales : 2 bourses aux plantes ont eu lieu en 2017.

Le 6 mai s'est déroulée celle de Grisy, sur la place de l'église avec les municipalités d'Epiais - Rhus Bréancon, Berville, l'association « Les amis du domaine de Villarceaux » et notre association « Jardinons ensemble en Vexin »

Le 25 novembre, nous étions à Epiais – Rhus. C'est toujours un grand plaisir de se retrouver aux bourses aux plantes pour venir partager, en toute simplicité les mains vides ou pleines, les expériences des jardiniers, des plantes vivaces, des bulbes, des graines, des confitures maison. Cette fois, il y avait même des topinambours amenés par Michel Bourmaud, Grisylien qui en avait à profusion dans son jardin. Chacune et chacun est reçu de façon conviviale. C'est un bon partage.

Je termine en félicitant le secrétaire de l'association, Alain Rochette pour le travail remarquable en ce qui concerne les newsletters qu'il réalise avec l'adjonction de documents ou de liens numériques de partenaires, experts en biodiversité, que vous consultez via vos messageries numériques ou encore sur le site internet de Grisy-les-Plâtres. Merci Alain

Je félicite la trésorière de l'association Micheline Friant pour la bonne tenue de la comptabilité.

Merci aux vices- présidents, aux administrateurs.

Merci à Cécile Ouptier de Chêne vert, à Magali Laffond du Parc naturel régional du Vexin français.

Si vous voulez nous aider dans la vie courante de l'association, en tant que bénévoles, vous pouvez nous rejoindre pour nous aider à son développement.

Merci de votre attention.

Je laisse la parole à Micheline Friant pour le rapport financier 2017 et ensuite à Alain pour le programme des activités 2018 de notre association.

LE RAPPORT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2017.

Micheline Friant trésorière de l'association, a présenté le rapport financier qui suit.

	RECETTES	DEPENSES
Report 2016	2 814,00 €	
Subvention mairie	600,00 €	
Subvention Conseil Départe	450,00 €	
Cotisations	943,00 €	25,00 €
Virement (caisse/bque)	100,00 €	100,00 €
Frais bancaires	5,00 €	178,00 €
Visites Royaumont 22 pers	499,00 €	582,00 €
Assurances		150,00 €
Sortie jardin Plume 30 pers	1 200,00 €	2 130,00 €
Sortie jardin peintre 22 pers	196,00 €	176,00 €
Intèrets	4,00 €	
Achats divers (timbres etc)		101,00 €
Frais (pots de l'amitié)		46,00 €
TOTAUX	6 811,00 €	3 488,00 €
EXCEDENT	3 323 €	

L'état des comptes 2017 de l'association a été approuvé par l'assemblée des adhérents présents et représentés.

POINT SUR LES ADHESIONS.

Un appel à verser la cotisation 2018 sera adressé aux adhérents dans la newsletter de l'association de février 2017.

A cette occasion, pour développer l'association et assurer sa pérennité un bulletin d'adhésion 2018, sera transmis à l'ensemble des adhérents. A noter que de nouvelles adhésions sont déjà en cours.

MONTANTS DES COTISATIONS D'ADHESION EN 2019.

Après délibération des membres de l'assemblée, il est décidé à l'unanimité des adhérents présents et représentés de fixer les montants des cotisations d'adhésion 2019 à l'association comme suit :

- membres actifs : 7€
- membres bienfaiteurs : 20 €
- membres donateurs : versement libre au-delà de 20€.

RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS.

Aucun des membres présents et représentés n'ayant fait acte de candidature pour rejoindre le groupe des administrateurs, les administrateurs en place ont été reconduits.

- Les administrateurs de l'association sont :
 - Violette Soret
 - Micheline Friant
 - Cécile Ouptier
 - Annick Gouedard
 - Gilles Thomas
 - Claude Dassé
 - Alain Rochette
- Les administrateurs chargés du bureau de l'association sont :
 - Violette Soret : présidente de l'association.
 - Gilles Thomas : vice-président.
 - Claude Dassé : vice-président.
 - Micheline Friant : trésorière.
 - Alain Rochette : secrétaire.
 - Cécile Mariette.
 - Annick Gouedard.
- Les membres d'honneur sont :
 - Municipalité de Cormeilles en Vexin.
 - Municipalité de Boissy l'Aillerie,
 - Municipalité de Grisy –les-Plâtres.
 - Communauté de communes Vexin Centre.
 - CAUE 95.
 - Arnaud Bazin : sénateur du Val d'Oise et président d'honneur de l'association.
 - Gilles Carcasses : responsable du pôle biodiversité de l'agglomération de Cergy-Pontoise.
 - Eric Romet : apiculteur.

ACTIVITES 2018.

Alain Rochette, secrétaire de l'association a présenté, commenté, fait voter les adhérents présents sur chacune des activités 2018, au travers de leurs préinscriptions.

Suite aux délibérations des participants à l'assemblée, le programme validé et leurs préinscriptions figurent au tableau des activités 2018 joint en annexe.

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

La prochaine assemblée générale ordinaire est fixée au samedi 19 janvier 2019, à partir de 10h00 dans les locaux du siège de l'association, sis à Grisy-les-Plâtres. La tenue de l'assemblée générale en janvier permet avec l'approbation du rapport financier sur l'année écoulée de pouvoir déposer des demandes de subventions auprès des partenaires de l'association,

A noter que la municipalité de Grisy-les-Plâtres a versé à l'association, en 2017, une subvention de 600€, le Conseil départemental du Val d'Oise pour sa part lui a attribué : 450€.

VERRE DE L'AMITIE.

L'ordre du jour étant clos à 12h00, les participants à l'assemblée ont échangé entre eux et avec les membres du bureau de l'association, autour d'un verre convivial.

A Grisy-les-Plâtres le 07 février 2018

Alain ROCHETTE
Secrétaire de l'association